

Juin 2024

Tarifs du gaz :

La facture va grimper de 11,7% en moyenne au 1^{er} juillet



Prix du gaz : que se passe-t-il au 1^{er} juillet ?

De quelle hausse parle t-on ?

Celle du Prix Repère de Vente de Gaz Naturel (PRVG). Il s'agit d'un indicateur, d'un **prix "repère"** comme son nom l'indique, publié chaque mois par la CRE depuis la disparition des tarifs réglementés du gaz en 2023. Celui-ci augmentera de **11,7%** en juillet par rapport à juin.

Pourquoi cette augmentation ?

Cette hausse résulte principalement de 3 effets :

- L'application du nouveau tarif* des réseaux de distribution de gaz naturel - **55% de la hausse**
- La hausse récente des prix de gaz naturel sur les marchés de gros - **7% de la hausse**
- L'augmentation légère des coûts liés aux Certificats d'Économie d'Énergie - **6% de la hausse**

* NB : Les coûts d'acheminement du gaz jusqu'aux consommateurs représentent environ 25 % du montant de la facture d'un particulier. L'augmentation des tarifs d'utilisation des réseaux de distribution impacte à la fois le prix de l'abonnement (partie fixe) et le prix du kilowattheure (partie variable).

Quel impact pour les particuliers ?

Comment cela va-t-il affecter les factures ?



La grande majorité des consommateurs verra la hausse du tarif réseau répercutee sur leurs factures, touchant ainsi la plupart des 10 millions de clients résidentiels raccordés au réseau de distribution de gaz GRDF, selon le Médiateur de l'énergie à l'AFP.

La CRE estime que la facture annuelle TTC pour les clients résidentiels en offre de gaz à prix variable sera de 1184 euros en moyenne, contre 1060 euros en juin.

L'impact sur votre facture dépendra du type de contrat que vous avez souscrit :

J'ai un contrat à prix indexé

La hausse s'appliquera dans les mêmes proportions.

J'ai un contrat à prix fixe

Cela peut varier : certains contrats sont entièrement fixes, tandis que la majorité fixe uniquement le prix de la molécule de gaz mais ajustent annuellement les tarifs d'infrastructures et d'acheminement.

👉 Le PRVG publié par la CRE est **indicatif**.

Les fournisseurs peuvent fixer librement les conditions de leurs offres, y compris l'équilibre entre la part variable en €/MWh, la part abonnement, et leur marge.

Il est possible que la part variable de votre tarif reste fixe, mais que votre fournisseur répercute la hausse sur l'abonnement.

Depuis plusieurs semaines, la plupart des fournisseurs comme EDF, Engie ou TotalEnergies ont informé leurs clients qu'ils allaient répercuter la hausse sur leurs factures.

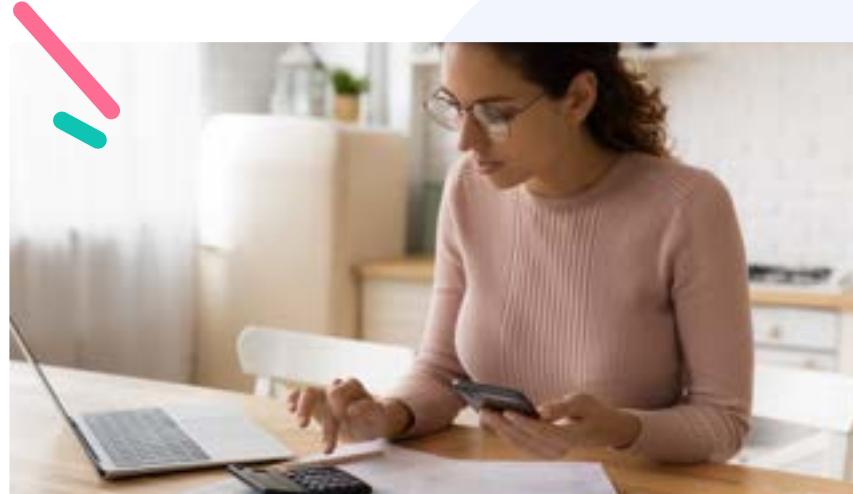
Que doivent faire les consommateurs ?

Suivre de près l'évolution de leurs contrats de gaz !

Avec cette augmentation, il devient impératif de **comparer régulièrement son offre actuelle avec celles des autres fournisseurs**.

Ne pas le faire pourrait entraîner des coûts inutiles.

Les consommateurs peuvent changer de fournisseur d'énergie à tout moment, **sans frais et sans interruption de fourniture**. Cela permet de trouver les options les plus avantageuses et de faire des économies sur les factures.



À propos de papernest

papernest **facilite** la comparaison et le changement de fournisseur.

papernest permet aux consommateurs de faire le point sur leurs contrats d'énergie, comparer les offres du moment et les faire basculer en toute simplicité vers une offre plus compétitive, leur permettant d'optimiser leur budget face à la hausse des tarifs de l'énergie.

Avec papernest, c'est :

- **Simple** : Un seul interlocuteur pour comparer, choisir, et changer de fournisseur d'énergie (ainsi que vos abonnements internet, forfait mobile et assurance habitation) Toutes les démarches administratives sont prises en charge pour vous.
- **Rapide** : Changez de fournisseur en quelques minutes seulement, que ce soit en ligne pour ceux qui préfèrent l'autonomie, ou par téléphone pour ceux qui souhaitent être conseillés.
- **Gratuit** : Le service de papernest est gratuit pour ses utilisateurs. Nous sommes rémunérés par les fournisseurs quand vous souscrivez à un contrat via notre plateforme. Ainsi, vous bénéficiez d'un accompagnement complet sans frais supplémentaires.

Déjà plus de **1,5 millions** de clients accompagnés !

"J'ai pu bénéficier des services de papernest proposé par ma banque. Service ultra efficace, une opératrice très compétente, rapide et pertinente. J'ai économisé 840 € annuel !"



par Fabrice Chapot

Note 4,7 / 5 | 8 224 avis

Trustpilot

"Très utile j'ai économisé près de 60 euros par mois et pourtant je suis vigilant sur mes contrats. Ils ont accès à beaucoup d'informations donc l'analyse est précise et personnalisée."



par CHRISTOPHE BOSSUET

Note 4,7 / 5 | 8 224 avis

Trustpilot

"Ma banque me proposer un appel par Papernest, j'étais assez reticente au début, mais finalement je ne regrette pas. Je fais des économies pour les mêmes forfait entre 50 à 100€ ..."



par Katrina Sadija

Note 4,7 / 5 | 8 224 avis

Trustpilot

Noté 4,7/5 | Excellent | +8 000 avis

Contact presse

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre Directeur Communication :
Pierre DUBAIL, pierre.dubail@papernest.com, 06 51 33 07 08

Un dossier de presse est disponible via ce [lien](#) pour approfondir votre compréhension de nos services.
Accédez à notre site suivez-nous sur les réseaux pour rester informé des dernières nouvelles et mises à jour de papernest :

- site web : www.papernest.com
- LinkedIn : [lien](#)
- Instagram : [we_are_papernest](#)